

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 14 (1941)

Heft: 4-5

Artikel: Carouge et sa place du marché

Autor: Cottier, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

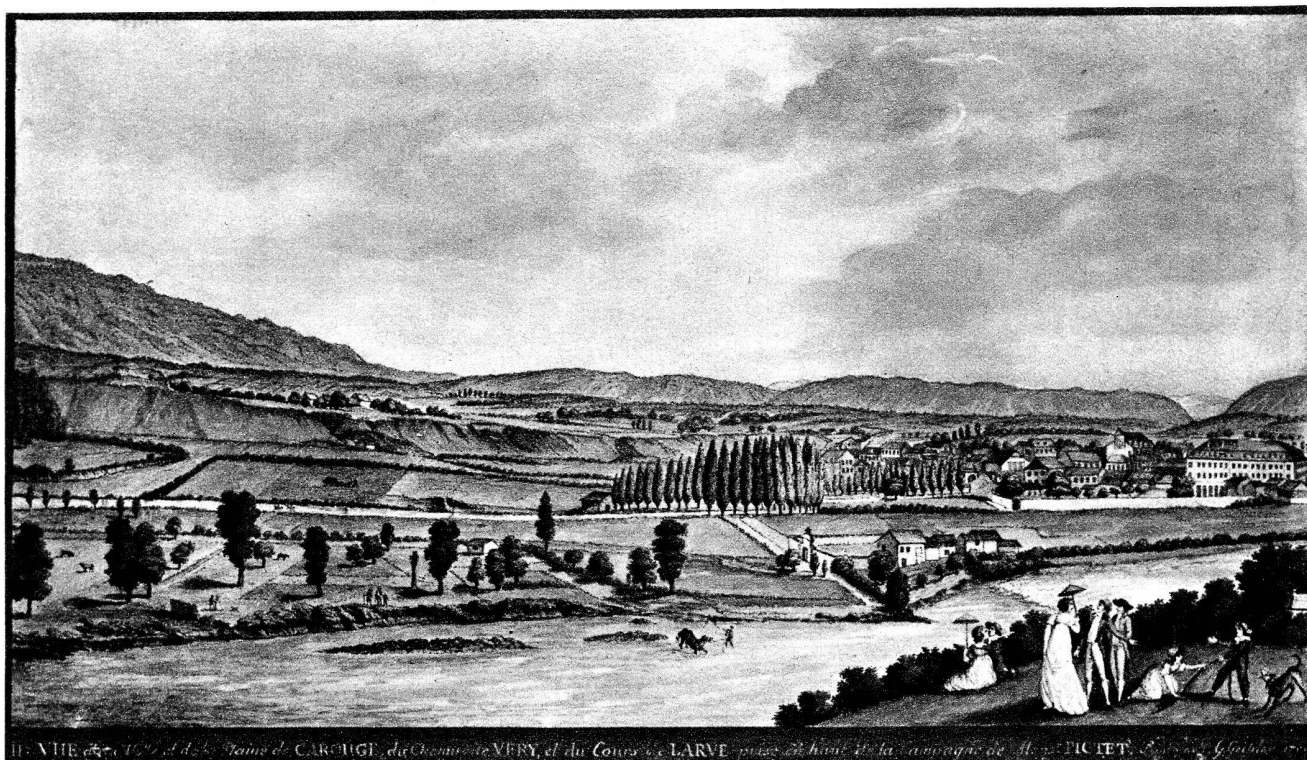
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vue générale de la ville de Carouge, prise des falaises de Champel.
On remarquera, au centre du dessin, la grande place entourée de peupliers.

(Dessin de Giessler, 1798.)

CAROUGE ET SA PLACE DU MARCHÉ

Lorsque vers 1775 la Sardaigne décida l'agrandissement de Carouge, les premiers travaux commencèrent simultanément à la jonction des deux routes d'Annecy et de Chambéry, soit au Rondeau, où commençait le bourg, et par le tracé de la future place du Marché.

L'œuvre tout entière tenait dans ce point de départ qui est comme les deux axes de base sur qui toute la nouvelle ville allait s'appuyer.

Tandis que quelques particuliers bâtissaient de nouvelles auberges, en 1777, on posait les fondations de l'église, sur un terrain occupé par le jardin d'Emmanuel Suen, alors que tout autour on creusait de petits fossés qui indiquaient la direction des rues et des places. On prétend qu'un vaste projet avait été élaboré par l'architecte Plaisan, mais qu'en face de l'opposition de certains habitants qui s'estimaient lésés, on était revenu à des proportions plus modestes ; c'est, du moins, ce qu'affirme Grillet dans son Dictionnaire historique ; mais aucun document connu n'en fait mention ; tout porte à croire qu'au contraire la place du Marché fut, dès le début, prévue dans ses grandes lignes et que les tâton-

nements qui suivirent n'altérèrent pas le principe initial de l'agrandissement de Carouge, qui n'était en réalité que la rectification de l'ancien Quadrivium, qu'une conception harmonieuse et hardie « stylisait » en fondant habilement d'anciens chemins dans de nouveaux tracés. La place du Marché se distingue du reste du plan en ce sens qu'elle fut prise sur un terrain vieux et qu'elle représentait bien le nouveau Carouge.

L'importance donnée à cette direction montre, ainsi que nous le verrons plus loin, l'intérêt que l'on avait à intensifier le trafic de ce côté. Dans la direction nord-sud, la route de Genève est conservée intacte, et les rues nouvelles la suivent dans un développement parallèle, tandis que la place, et la route qui la précède en direction du levant, sont au contraire prises sur un tracé neuf et qui condamne délibérément l'ancien chemin sinueux qui, venant de Veyrier, aboutissait à l'Auberge des Trois Roys.

Ce vaste projet conçu pour l'agrandissement de Carouge, vaste puisqu'il représente plus de trois fois la superficie de la place actuelle, a cette particularité, plutôt

Les lecteurs qui s'intéressent plus particulièrement à la ville de Carouge, trouveront dans le numéro de mars 1939, une étude plus générale, également rédigée par M. Louis Cottier.



La royale Eglise
de la ville de Carouge
(en 1790).

Reconstitué par Louis Cottier, à Carouge.

rare, d'avoir été réalisé rapidement tel que les architectes l'avaient prévu, pour s'amputer peu à peu et revenir aux proportions que nous lui connaissons.

A suivre toutes ces étapes, on assiste à l'expansion et au déclin de la ville.

Comme nous le savons, cette nouvelle cité devait réunir toutes les routes de la région, comme un véritable nœud ferroviaire moderne.

Sans vouloir diminuer l'esprit de rivalité qui présida à l'entreprise, bien des choses, peu connues en général, justifiaient la création d'un centre commercial dans une région où le contrôle économique échappait en grande partie au pouvoir administratif qui le dirigeait.

Les premières maisons qui s'élevèrent sur la place du Marché, la Maison Perrier et la Maison rose, s'achevèrent en même temps que l'église, dont un tiers seulement du plan initial était exécuté. On sent malgré tout un certain flottement dans ce départ, le premier qui a l'« air ville » ; car ce que l'on bâtit le long de la rue Ancienne rappelle trop le bourg semé d'auberges de jadis. Mais, dès 1780, le succès de Carouge paraît assuré ; le Conseil de la ville est quelque peu submergé par les obligations qu'il entrevoit, au fur et à mesure que des difficultés de tout ordre viennent lui compliquer la tâche, sans toutefois lui enlever son enthousiasme et son optimisme.

Dans l'automne de cette année 1780 commencent les premiers « grands travaux » : le nivellement du terrain, par des corvistes de toute la région, et la plantation de

trois cent trente peupliers d'Italie sur les trois places circulaires et les avenues.

Les maisons s'élèvent de toutes parts, activant le percement de rues nouvelles pendant que, parallèlement, les Services publics s'organisent et que s'installe la magistrature de la province.

L'année 1787 marque une étape décisive, en nommant Laurent Giardin architecte de la ville, lequel, originaire de Turin, résidait avec sa famille à Annecy.

Le Conseil de la ville, en appelant cet homme de valeur, s'exprimait ainsi : « La nécessité d'avoir une personne intelligente qui veille aux bâtiments, aux alignements, nivellements et autres décorations de la ville et à ce qu'aucune faute dans ce genre qui est toujours irréparable ne vienne à se commettre », prend à sa charge son traitement que l'on avait essayé de faire supporter aux finances royales, spécifiant ailleurs qu'il surveillera « l'uniformité et décors des maisons qui s'y bâtissent en quantité tous les ans ».

A peine installé (il habitait rue Saint-Victor), son influence se fait sentir ; l'ouverture de la rue Caroline (actuellement rue Jacques-Dalphin) lui donne l'occasion d'imposer un type de façade dont les éléments se retrouveront dans l'Hôtel de Ville dont il est bientôt chargé de dresser les plans.

Jusqu'en 1792, c'est un développement continu, harmonieux, qui se concentre en grande partie sur la place du Marché, qui est réalisée enfin.

Mais, pour bien comprendre l'importance donnée dans

Vue de l'Eglise et de la halle de la ville de Carouge (en 1810).



Reconstitué par Louis Cottier, à Carouge.

cette direction, il faut considérer tout ce qui, en dehors de Carouge, se faisait dans un même but, et en particulier la construction du pont de Sierne qui devait relier, entièrement sur territoire de Savoie, le port de Bellerive. Par là, c'était la route ouverte vers les cantons suisses par les eaux du lac et la liaison avec le Chablais et le Faucigny.

Lorsque, venant du levant, on arrivait à la ville, on passait par trois zones différentes bien déterminées : La première commençait par le Rondeau (où se trouve aujourd'hui le croisement de la route de la Fontenette et de la rue de Veyrier), qui se prolongeait par une avenue de peupliers jusqu'à la maison du notaire Etienne Budallet, où elle se terminait par un léger étranglement. La seconde, la seule qui subsiste encore : la place du Marché, était réservée au commerce. Giardin avait prévu une grenette, des arcades, en leur donnant un décor qui reliait la construction un peu disparate des premières années, mais qui ne furent que partiellement exécutées malgré plusieurs permis de bâtir, donnés à la veille du changement de régime.

Puis, continuant jusqu'au niveau de l'église, dont l'entrée sur une façade provisoire s'ouvrait en sens opposé, on débouchait sur la place de l'Hôtel-de-Ville où Giardin avait eu le rare privilège de concevoir tout l'ensemble : l'édifice public et les maisons privées, suivant son propre terme, dans un « décor économique et décent ». Largeurs des rues, hauteurs des façades, dimensions de la place, mettaient en valeur l'élégante architecture de

la Maison de Ville, où devaient se concentrer les bureaux de l'Intendance, le Prétoire, le Collège et les multiples offices qu'exigeait l'administration de la province.

Malheureusement, l'apparente prospérité de Carouge portait les germes de sa perte dans les éléments qui composaient sa population.

On se montrait en général peu exigeant pour l'admission des nouveaux habitants, dont beaucoup venaient de France. La classe dirigeante était du reste très divisée sur cette manière de voir. On craignait, à bon droit, la venue de certains éléments qui s'introduisaient beaucoup plus en agitateurs qu'en colons et dont l'influence se faisait sentir de plus en plus sur l'état d'esprit de la population. Aussi, lorsqu'en septembre 1792, l'armée du général Montesquiou arriva à Carouge, elle fut accueillie avec un enthousiasme non dissimulé, faisant fête à l'envahisseur avec qui l'on fraternisait aux cris de « Vive la Liberté ».

La changement de régime politique, qui entraîna celui des frontières, montra bientôt aux citoyens magistrats, chargés des destinées de la cité, tout ce qu'ils perdirent en renversant les institutions établies ; mais ceci sortant du cadre du sujet et pouvant s'apprécier de façons très différentes, revenons à la place du Marché.

L'urbanisme devait fatalement suivre le contre-coup des événements ; l'architecte Giardin, qui semblait adopter comme beaucoup d'autres le nouveau régime, quitta peu de temps après son poste pour ne jamais revenir.

A vrai dire, la Révolution n'arrête pas immédiatement l'extension de Carouge ; le séjour de la troupe lui conserve quelque temps son activité en changeant sa physionomie. De l'an VI à l'an VIII de la République, on accorda quelques permis de bâtir, soumis à l'architecte Joseph Mazzone, qui exerçait auparavant la profession de gypsière et de sculpteur, mais la plupart ne furent jamais exécutés.

L'annexion de Genève à la France lui porta un coup décisif, et la fortune de Carouge tomba plus vite qu'elle n'était venue.

La municipalité avait, pour de nombreux travaux inachevés, tels les arcades, l'Hôtel de Ville, des dettes arriérées auprès de nombreux citoyens, dont la situation n'était elle-même guère brillante.

On était déjà sous l'Empire, et il fallait en finir à tout prix.

La ville n'avait qu'une ressource : vendre le terrain des rues et des places, et c'est ce qui se passa.

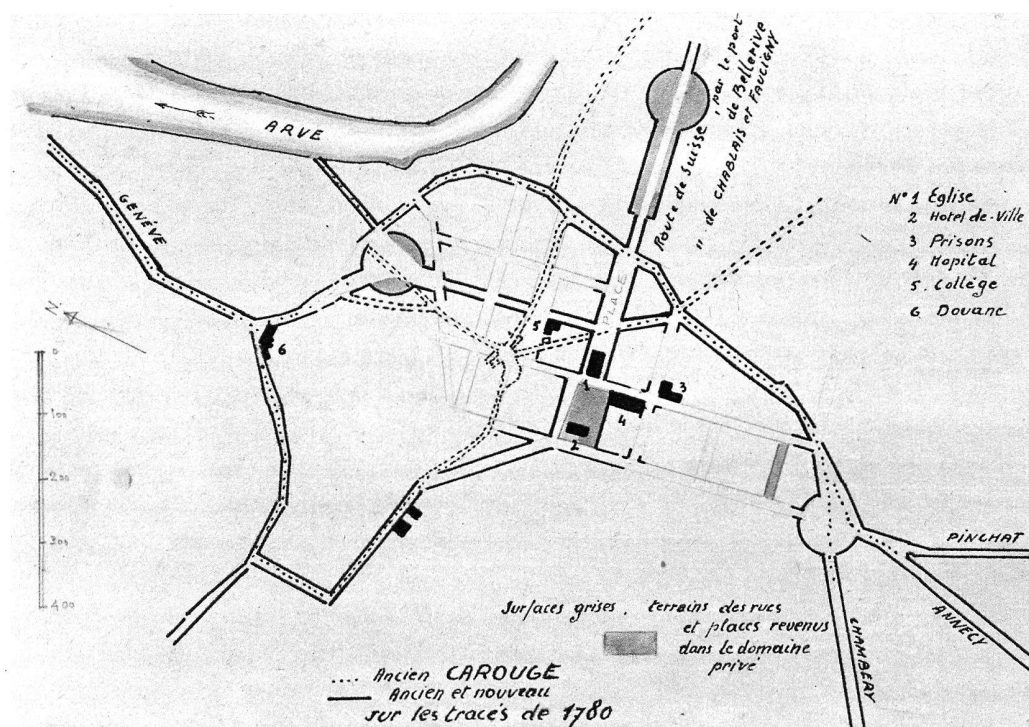
La grande place de l'Hôtel-de-Ville avec son bâtiment inachevé fut mise aux enchères et enlevée pour 5000 francs... Le Rondeau de la rue de Veyrier et les bords de l'avenue furent morcelés pour être « rendus à l'agriculture » tandis que d'autres parcelles, sans plus de forme, furent occupées par les bordiers qui s'en déclarèrent propriétaires ! L'un d'eux a même justifié son droit dans un procès, en prétendant que les racines des peupliers étant dans ses champs, les arbres lui appartenaient !

Arcades, grenette, hôpital sont maintenant abandonnés, mais on édifie pour la quatrième fois des halles provisoires en bois, derrière l'église qui, elle, est dotée d'un nouveau clocher qui remplace celui abattu aux premiers jours de la Révolution. La vie de Carouge se resserre dans un cadre plus étroit, se concentre sur la place du Marché qui, avec les ressources produites par la vente des terrains, est dotée en 1808 de sa double rangée de platanes que nous voyons toujours.

Dès 1816, Carouge fut lié au sort de Genève par le Traité de Turin, et jusqu'en 1824 l'aspect de la place ne fut guère modifié ; mais à partir de cette date, on décida l'achèvement et l'agrandissement de l'église qui subit une transformation complète.

Là où était l'entrée, on ajouta le transept et le chœur, et à la place de ce dernier on dressa le portique surmonté d'un nouveau clocher, qui était le troisième, celui que nous voyons aujourd'hui étant le cinquième, et les halles disparurent pour toujours. Carouge cette fois se retourne vers la vieille route et se concentre encore davantage sur sa place. Vers 1866, on éleva les fontaines, œuvre de l'architecte Blavignac et que l'intendant Foassa Friot projetait déjà en 1780.

Il faut arriver jusqu'en 1922, presque un siècle après, pour voir une nouvelle transformation, la restauration de l'Eglise Ste-Croix par l'architecte Guyonnet, qui résolut admirablement ce difficile problème de créer l'unité dans un monument fait en deux étapes et dans un esprit très différent.



Esquisse indiquant les anciennes places de Carouge disparues par la suite.

Voir aussi la reproduction des plans de l'époque, pages 55-61, mars 1939.

La place de l'Hôtel-de-Ville à Carouge (Photo Louis Guillermin.)

Vue générale indiquant la face est de l'ancienne place de l'Hôtel-de-Ville. Cet édifice se trouvait en face de l'église.

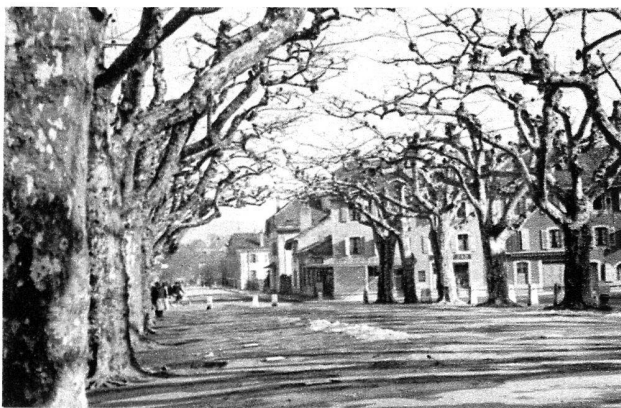


L'utilisation actuelle de la place de l'Hôtel-de-Ville. La maison a été construite sur les fondations de l'aile droite de l'Hôtel de Ville.



Vue montrant la maison d'habitation située à l'angle gauche de la place de l'Hôtel-de-Ville. (La reconstitution reproduite à la page 76 indique bien cette situation.)

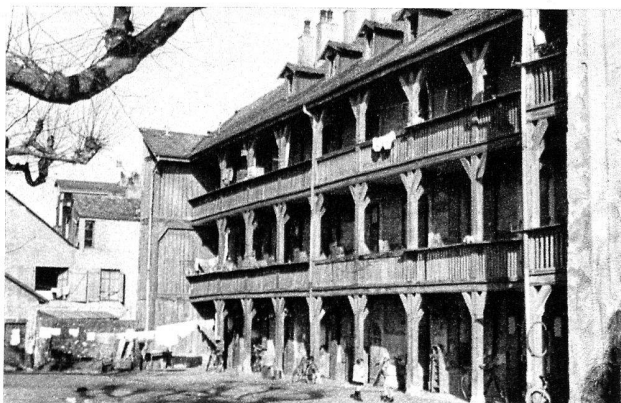




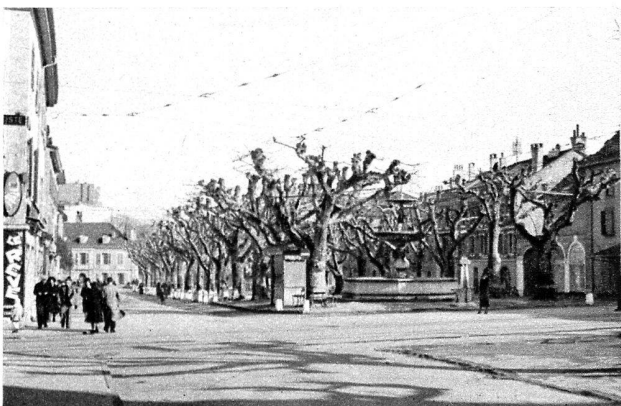
La salle de platanes, sur la place du Marché.



Type d'arcades (défigurées par la peinture), construites en 1790, sur la place du Marché.



Façade sur cour de la maison du comte de Veyrier (située à la place du Marché).



Façade sur cour de la maison du comte de Veyrier (située à la place du Marché). Ci-dessous : la place du Marché.

En clôturant cette chronique, dont bien des détails intéressants ont été éliminés, doit-on conclure que tout est fini et que Carouge s'éternise dans un aspect archaïque qui en fait tout le charme ; l'histoire finit-elle dans un lent abandon, sous l'ombre fraîche de ses platanes séculaires, comme un site qui ne doit vivre que de souvenirs ?

Tout ceci dépend de la mesure dans laquelle on estime Carouge. Le « mécanisme » de son plan vaut-il encore quelque chose, sa place de l'Hôtel-de-Ville, que la seule disparition d'un mur ferait réapparaître, mérite-t-elle d'être reconstituée ?

Il semble que les futurs travaux du raccordement ferroviaire et de la gare de la Praille offrent une chance inespérée de recréer un nouveau Carouge, en établissant en direction contraire, c'est-à-dire au couchant, la vaste place de 1780, ceci en oubliant la traditionnelle politique des « occasions manquées ». Ce serait un moyen plein de belles perspectives esthétiques pour relier la gare et la ville et lui rendre son centre d'activité, mieux que certaines artères qui la rongent comme l'Arve emporte ses falaises.

En réalisant cela, on aurait rejoint tout bonnement la formule des architectes sardes qui, eux, avaient posé et résolu, par le moyen de la route, toute le problème du « raccordement ».

L. COTTIER.

Genève, le 20 mars 1941.

Tous droits réservés.

La fontaine érigée vers 1866, œuvre de Blavignac, arch.

